Politique sur l'environnement et la biodiversité S'adapter aux changements climatiques 2024-2028

1. L'EAU

2. L'AIR

3.LES RESSOURCES





- 4. LES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- 5. LA BIODIVERSITÉ



Table des matières FIXE ENVIRO



Page 2 Table des matières

Page 3 Mots du maire et du conseiller responsable de l'environnement

Page 4 Introduction

Page 5 L'eau

Page 6 L'air

Page 7 La gestion des ressources

Page 8 Les matières résiduelles

Page 9 La biodiversité

Page 10 Plan d'action





Mot du maire

Chers citoyennes et chers citoyens,

L'air que l'on respire, l'eau que l'on boit et la terre sur laquelle nous marchons nous donnent la qualité de vie que nous chérissons tous. Nous en avons de la chance, à Saint-François-Xavier-de-Brompton, d'avoir autant de forêts, d'espaces verts en plein cœur du village, de terres agricoles productives ainsi que d'eau pour boire et pratiquer des activités. Mon plus grand souhait est que les générations à venir puissent profiter des mêmes avantages que nous.

Plus que jamais, nous devons être conscients de l'impact de nos gestes sur notre environnement qui nous donne tout ce bonheur et ce beau milieu de vie. Cette politique environnementale, la première à voir le jour chez nous, jette les bases de ce que nous devrions être et faire comme citoyens et comme municipalité pour offrir cet héritage à nos enfants et aux suivants. C'est en avançant à notre vitesse que nous pouvons aller loin et il ne faut pas négliger chaque geste, aussi petit puisse t'il paraître. Joignez-vous à moi ainsi qu'à notre municipalité pour faire notre part.

Un grand merci au Comité de l'environnement pour son initiative et son audace qui, un jour, sera applaudie par toutes celles et ceux qui en bénéficieront dans les siècles à venir!

Adam Rousseau, maire

Mot du conseiller responsable du Comité de l'environnement

Cette première politique environnementale constitue la vision de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour les années 2023 à 2028. Son adoption démontre un engagement clair et proactif de la Municipalité pour l'environnement.

C'est maintenant le temps d'agir pour mettre en applications les actions de celles-ci afin d'obtenir des résultats concrets et ainsi d'offrir aux générations futures un environnement de qualité et maximiser le bien-être des citoyens.

Je souligne l'engagement de la Municipalité qui a confié au Comité de l'environnement ce mandat et je remercie tout particulièrement les bénévoles pour leur travail de recherche et de soutien à la réalisation de cette politique environnementale.

Claude Paulin
Conseiller responsable du comité de l'environnement
Membres
Mme Hélène Grosjean
Mme Judith Allison





Introduction

Cette politique a été conçue en reconnaissant que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton est située sur le territoire ancestral de la nation Abénaki. La Municipalité compte près de 2 500 habitants sur un territoire de 98,7 km². Sise entre Sherbrooke et Windsor, son dynamisme s'appuie sur une proximité de l'autoroute 55, sur des entreprises agricoles et forestières productives, sur des commerces locaux ainsi que sur l'engagement et le dévouement de ses citoyennes et citoyens qui font de Saint-François-Xavier-de-Brompton une communauté où il fait bon vivre.

Mission

Constatant les impacts des changements climatiques sur la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens, nous choisissons d'agir pour favoriser la résilience individuelle et collective. La politique environnementale *S'adapter aux changements climatiques 2023-2033* présente cinq (5) grandes orientations ainsi que plusieurs actions pour chacune d'elles.

La Municipalité s'engage à travailler en collaboration avec les partenaires du milieu et les différents paliers gouvernementaux pour réaliser les actions de cette politique environnementale et pour les communiquer.

De plus, l'équipe municipale s'engage à établir et à implanter les mécanismes nécessaires pour que les actions soient prises en cohérence avec cette politique environnementale incluant un bilan des actions réalisées sur les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'une présentation au conseil municipal et aux citoyens.





L'EAU

L'eau est une ressource précieuse, non renouvelable, qu'il nous faut utiliser de manière responsable, mais aussi protéger et parfois, réhabiliter.

La gestion de l'eau concerne autant l'approvisionnement et la consommation en eau potable, la gestion des eaux usées, la protection et la mise en valeur des plans d'eau ainsi que la gestion des eaux pluviales.



Aider les résidents à réaliser l'analyse de l'eau potable de leur puits.

- Cartographier les bandes riveraines du lac Tomcod aux 5 ans et les réglementer afin qu'elles deviennent des zones de protection.
- 2. Faire une campagne de sensibilisation citoyenne à la consommation responsable de l'eau.
- 3. Subventionner l'achat de baril de récupération d'eau de pluie par la population.
- 4. Réglementer l'arrosage des pelouses en période de sécheresse et en période d'étiage.
- 5. Travailler de concert avec les organismes de bassins versant, les associations de lac et les agriculteurs pour la protection de l'eau et des bandes riveraines.
- 6. Promouvoir l'application des règlements sur les pesticides en milieu urbain.



L'AIR

La qualité de l'air est affectée par la pollution atmosphérique, notamment par l'augmentation des gaz à effet de serre et le rejet de différents polluants chimiques en lien avec les diverses activités humaines (industrielles, agricoles et domestiques).

Réduire la pollution atmosphérique, favoriser le transport actif et tendre vers la carboneutralité

- 1. Favoriser la mobilité durable par l'entretien des infrastructures, la signalisation et l'aménagement d'espaces dédiés.
- 2. Viser l'électrification des véhicules municipaux.
- 3. Promouvoir le remplacement des poêles non conformes.
- 4. Identifier des espaces de stationnement réservés au covoiturage.
- 5. Promouvoir le site « Embarque Estrie » sur la mobilité durable ainsi que les services de transport interurbains (Trans- appel).
- 6. Promouvoir l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire de la Municipalité.







Gestion des ressources



Les ressources de la planète sont limitées et il convient de les utiliser dans une vision d'économie circulaire pour assurer une qualité de vie aux générations futures.

Réduire l'empreinte environnementale liée aux bâtiments et à la consommation de biens et de services

- 1. Faire la promotion des subventions qui améliorent l'efficacité énergétique des résidences.
- Offrir aux citoyens une trousse sur l'environnement (gestion des matières résiduelles, règlements en vigueur, services offerts dans la MRC, etc.).
- 3. Évaluer les options qui ne produisent pas d'îlot de chaleur, puis valoriser les mesures qui les réduisent et celles qui absorbent les eaux de pluie (stationnements, projets, etc.).
- 4. Ajouter, dans les formulaires de demandes de permis de construction, de rénovation et de démolition, de l'information sur l'écocentre afin d'inciter les demandeurs à gérer adéquatement leurs matières résiduelles.
- 5. Intégrer, lorsque possible, un critère écoresponsable (fournisseurs locaux, matériaux recyclés, gestion des déchets) dans les appels d'offres.
- 6. Maximiser le couvert forestier dans tous les nouveaux quartiers résidentiels.
- 7. Favoriser le tiers inférieur lors des opérations de nettoyage des fossés.





Les matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles implique tous les secteurs de l'économie.

Les principes fondamentaux du 3RVE sont la réduction des déchets à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation. L'élimination de nos matières résiduelles représente un enjeu majeur.



Réduire à la source, réemployer, recycler et valoriser



- . Présenter, aux citoyens, la quantité et le coût annuel de gestion de matières résiduelles générées dans la municipalité
- 2. Relayer les campagnes de sensibilisation de Récup-Estrie.
- 3. Promouvoir les services de l'écocentre, des organismes récupérateurs et de la MRC (produits d'hygiène et couches durables).
- 4. Poursuivre le programme des vidanges sélectives dans le contrat de vidange des installations septiques.
- 5. Promouvoir les services de Festival et événement vert de l'Estrie lors des événements municipaux pour faire le tri des matières résiduelles.
- 6. Encourager les entreprises et les multi-logements à composter.
- 7. Promouvoir les grandes corvées annuelles.
- 8. Encourager le recyclage des plastiques agricoles.







La biodiversité

Le territoire s'est modifié au fil du temps et la nature s'est adaptée. Notre défi est de préserver la diversité des écosystèmes tout en favorisant l'accès des citoyens et en maintenant un équilibre avec le plan.



5 Préserver la biodiversité et favoriser l'accès à des espaces verts aux citoyens



- 2. Promouvoir les programmes carboneutres.
- 3. Continuer de participer au *Défi pissenlits* au printemps afin d'aider les pollinisateurs.
- 4. Réglementer l'utilisation des pesticides et des engrais esthétiques pour l'entretien des pelouses.
- 5. Planter des arbres (essences variées) sur les terrains vacants ainsi que dans les parcs.
- 6. Favoriser la plantation d'arbres et d'espèces végétales variées pour chaque nouvelle construction (résidentielle, commerciale, industrielle) et projets.
- 7. Donner des outils aux citoyens pour l'identification et le contrôle des espèces exotiques envahissantes.
- 8. Installer des distributeurs de ramasse-crottes canins aux abords des sentiers et parcs.



Plan d'action

L'EAU

Orientation 1 - Protéger la qualité de l'eau et optimiser son utilisation

	Actions	Coût	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
1.	Cartographier des bandes riveraines du lac Tomcod et de ses ruisseaux tributaires aux 5 ans afin d'étudier l'érosion des berges.	5 000 \$	2026	Publication du rapport		 Cartographie du lac Tomcod en 2021 par drône. Aussi recommandation du COGESAF (R9)
2.	Faire une campagne de sensibilisation à la consommation responsable de l'eau (électroménagers utilisant moins d'eau, pommeaux de douche à faible débit, débranchement des gouttières pour récupérer l'eau de pluie, jardin de pluie etc.)	Ressources internes	2024 à 2028	 Réalisation de la campagne Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité 		
3.	Assurer la mise en place de mesure de rétention des eaux de pluie à la source, sur les terrains résidentiels, industriels ou commerciaux (débranchement des gouttières, jardins de pluie, barils récupérateurs, etc.)	 Ressources internes pour inventaires Montant pour actions à déterminer 	2024 à 2028	 Inventaire des bassins de rétention agricoles (2024) Inventaire des programmes d'aide financières (2024) Nombre de demandes de subvention reçues (2025 et suivantes) Nombre de jardins de pluie aménagés (2025 et suivantes) 		
4.	Réglementer l'arrosage des pelouses en période de sécheresse et en période d'étiage.	Ressources internes	2024	Règlements mis à jour		Aussi une action du PDCN
5.	Travailler de concert avec les organismes de bassins versant, les associations de lac, les agriculteurs et les producteurs forestiers pour la protection de l'eau et des bandes riveraines, en	Ressources internes	2024 à 2028	 Inventaire des bonnes pratiques Diffusion par la Revue municipale, le site web et la page Facebook 		



	Actions	Coût	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
	assurer la conformité et sensibiliser à la présence des trois strates (herbacées, arbustives, arborescentes) pour diminuer l'érosion des berges.					
6.	Poursuivre la promotion de l'importance des analyses de qualité de l'eau des puits résidentiels selon les recommandations du gouvernement du Québec.	Ressources internesCOGESAF2 000 \$	2025	Nombre de participants		 Aussi recommandation du COGESF (R3) Environ 450 \$/analyse Aide financière de 50 \$/citoyen
7.	Identifier les endroits où les bassins de rétention sont nécessaires pour gérer les épisodes de pluies diluviennes.	Ressources internes	2024	 Inventaire des endroits nécessaires (2024) Nombre de nouveaux bassins installés/an (à partir de 2025) 		Aussi recommandation du COGESAF (R8 et R30)
8.	Poursuivre l'entretien des rues sans sel de déglaçage autour du lac lorsque les conditions météorologiques le permettent.	Ressources internes	2024 à 2028			En période de verglas, la Municipalité doit appliquer un mélange de sel sur ses routes, particulièrement aux intersections.
9.	Planifier un programme de suivi des MES afin de mieux prévenir l'accumulation des sédiments dans les cours d'eau et les fossés.	Ressources internes	2025 à 2028	 Identifier les endroits où mesurer (2025) Programme de suivi (2026) Application du programme (2026 et suivantes) 		Aussi recommandation du COGESAF (R6).
10.	Entretenir et maintenir les infrastructures créées lors du projet de vitrine de démonstration de captage des eaux de ruissellement en milieu urbain.	Ressources internes	2024	 Inscrire dans la programmation des travaux estivaux. Promouvoir cette vitrine de démonstration. 		Aussi recommandation du COGESAF (R10)



L'air

Orientation 2 - Réduire la pollution atmosphérique

	Actions	Coûts	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
1.	Favoriser la mobilité durable par l'entretien des infrastructures, la signalisation et l'aménagement d'espaces dédiés.	Ressources internes	2024 à 2028	 Projet-pilote de déneigement des trottoirs (hiver 2023 – 2024) sur la rue de l'Église (près de la traverse piétonnière) Concevoir un plan de voie cyclable dans le périmètre urbain (2025). Aménager une voie piétonne et cyclable rue Leblond entre le parc des Pionniers et le sentier du Ruisseau, si réaliste (2027) 		
2.	Viser l'électrification des véhicules municipaux.	30 000 \$ à 50 000 \$	2028	Inventaire des besoins de la Municipalité (2027)		
3.	Promouvoir le remplacement des poêles non conformes	1 000 \$	2025	Nombre de demandes		Aide financière de 100 \$/citoyen
4.	Identifier des espaces de stationnement réservés pour le covoiturage (par exemple : dans le stationnement de l'église, de l'hôtel de ville et/ou quincaillerie).	200\$	2024 et 2025	 Inventaire des espaces de stationnements réservés possibles (2024) Achat et installation des panneaux (2025) Nombre d'utilisateurs dans les stationnements (2025 et suivantes) 		
5.	Promouvoir les services de Trans-Appel et de « Amigo »	Ressources internes	2024	 Réalisation de la campagne Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité 		
6.	Promouvoir l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire de la Municipalité.	1 000 \$	2027	Nombre de demandes reçues.		 10 000\$/ b. publique 1000 \$ - 3000 \$ /b. résidentielle Aide financière de 100 \$/citoyen

La gestion des ressources

Orientation 3 - Réduire l'empreinte environnementale liée aux bâtiments et à la consommation de biens et de services

	Actions	Coûts	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
1.	Faire la promotion des subventions pour amélioration de l'efficacité énergétique des résidences.	Ressources internes	2025	 Réalisation de la campagne Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité 		
2.	Offrir de l'information aux nouveaux citoyens contenant les informations sur la gestion de matières résiduelles, les règlements relatifs à l'environnement, les services offerts dans la Municipalité et la MRC, etc.	Ressources internes	2024 et suivantes	 Création du feuillet d'information (2024) Diffusion et distribution (2025 et suivantes) 		Beaucoup d'informations disponibles sur le site de la MRC du Val-Saint-François dont un moteur de recherche pour « quoi va où ».
3.	Privilégier les options qui ne produisent pas d'îlot de chaleur puis valoriser les mesures qui les réduisent et celles qui absorbent les eaux de pluie.	Ressources internes	2025	 Élaboration d'un outil facilitant la prise de décision (2025) Projet pilote d'un stationnement (ou une zone) écologique 		
4.	Ajouter, dans les formulaires de demande de permis de construction, de rénovation et de démolition, de l'information sur l'écocentre afin d'inciter les demandeurs à gérer adéquatement leurs matières résiduelles.	Ressources internes	2024	 Libellé incitant les demandeurs à gérer adéquatement leurs matières résiduelles. Insertion automatique sur les permis. 		
5.	Intégrer, lorsque possible, un critère écoresponsable (fournisseurs locaux, matériaux recyclés, gestion des déchets) dans les appels d'offres.	Ressources internes	2025	Élaboration d'un outil facilitant la prise de décision (2025)		
6.	Maximiser le couvert forestier dans les nouveaux quartiers résidentiels.	Ressources internes	2024	Inclusion dans les ententes avec les promoteurs.		 PDCN favorise la plantation d'arbustes et d'arbres fruitiers Aussi recommandation du COGESAF (R15 et R30)
7.	Favoriser la méthode du « tiers inférieurs » lors du nettoyage de fossés.	Ressources internes	2024	Politique d'entretien des fossés	1 11	

La gestion des matières résiduelles

Orientation 4 - Réduire à la source, réemployer, recycler et valoriser

	Actions	Coûts	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
1.	Présenter aux citoyens la quantité et le coût annuel de gestion des matières résiduelles générées dans la Municipalité.	Ressources internes	2024 et les suivantes	 Réalisation de la campagne Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité 		La MRC du Val-Saint-François compile annuellement la gestion par municipalité.
2.	Relayer les campagnes de sensibilisation de Récup- Estrie.	Ressources internes	2025	 Réalisation de la campagne Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité 		
3.	Promouvoir les services de l'écocentre.	Ressources internes MRC	2024	 Réalisation de la campagne avant les gros rebuts Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité 		
4.	Continuer la prise en charge, par la Municipalité, de l'organisation des vidanges des fosses septiques résidentielles aux deux ans avec facturation sur le compte de taxes.	Coût /citoyen	2024	Nombre de vidanges par année		 Chaque fosse est vidangée aux aux 2 ans. Aussi recommandation du COGESAF (R4)
5.	Promouvoir l'utilisation de matériel compostable lors des événements et des activités.	Ressources internes	2024	 Mention dans les contrats de location des bâtiments et sites municipaux. Affiche et bacs à compost dans les bâtiments et sites municipaux. Augmentation du tonnage des matières organiques. 		
6.	Encourager les entreprises et les multi logements à composter.	Ressources internesMRC	2025	Augmentation du tonnage des matières organiques.		Arrimage avec le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC.

	Actions	Coûts	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
7.	Promouvoir les grandes corvées annuelles.	Participants bénévoles Coûts pour le café	2025	 Formation d'une escouade de bénévoles (2025) Nombre de corvées 		
8.	Encourager le recyclage des plastiques agricoles.		2025	 Augmentation du tonnage des plastiques agricoles récupérés. 		Arrimage avec le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC.
9.	Faire la promotion des ventes de garage dans la municipalité.	Ressources internes	2024	Nombre de ventes de garage		Maintenir la gratuité pour les ventes de garage à la Fête des Patriotes (mai) et à la Fête du travail (septembre)



La Biodiversité

Orientation 5 - Conserver et préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire

	Actions	Coûts	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
1.	Promouvoir les services de l'organisme « La forêt qui marche » auprès des promoteurs immobiliers.	Ressources internes	2024	Libellé sur les permis		Services gratuits pour organiser des activités de ramassage de végétaux avant le déboisement.
2.	Favoriser les pollinisateurs.	Ressources internes	2024	 Revue municipale Site web de la Municipalité Page FB de la Municipalité Enseigne 		
3.	Réglementer l'utilisation des pesticides et des engrais esthétiques pour l'entretien des pelouses en périmètre urbain.	Ressources internes	2024	Révision de la réglementation		
4.	Donner des outils aux citoyens pour l'identification et le contrôle des espèces exotiques envahissantes.	Ressources internes COGESAF Association du lac Tomcod	2025	 Préparation des outils (2025) Diffusion des outils (2026) 		
5.	Continuer de participer à la journée de distribution d'arbres du ministère des Ressources naturelles.	Tenue de l'activité	2024	Nombre de participants		



Orientation 6 - Donner accès à des espaces verts et à des espaces boisés aux habitants de la municipalité

	Actions	Coûts	Année visée de réalisation	Indicateurs de résultats	Réalisé	Commentaires
1.	Entretenir les sentiers du Ruisseau, Frappier et autres.	Ressources internes	2024	Projet-pilote de déneigement (hiver 2023-2024)		
2.	Aménager la partie boisée du parc des Pionniers près du lac.		2028	 Bonifier le projet déjà existant (2024) Inventaire des programmes d'aide financière (2024-2025) 		
3.	Élaborer un projet de sentiers qui relient le village aux quartiers Hérons-Bernaches et Salois-Robert.		2028			



